

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30 SEPTEMBRE 2024**

L'an deux-mille-vingt-quatre, le trente septembre, à dix-neuf heures, les membres du Conseil d'administration se sont réunis à Clisson, à la salle du Cercle Olivier de Clisson, sous la présidence de Madame Laurence Luneau, présidente du CCAS.

Étaient présents :

Mmes Laurence Luneau, Marie-Gabrielle Carré, Sonia Sanchez, Patricia Mary, Séverine Blanloeil, Blandine Elain, M. Christian Peulvey, M. Jean-Luc Wemaere, Mme Catherine Cormerais, M. Claude Petit, Mmes Claudine Liard, Sophie Piveteau-Aussant, Ghislaine Rousset-Rigolier.

Étaient absentes excusées :

Mmes Marie-Claude Bailliard (procuration à Mme Marie-Gabrielle Carré), Nicole Cléro (procuration à Mme Claudine Liard), M. Daniel Cevaer (procuration à Mme Sonia Sanchez).

Étaient absents :

M. Yves Mignotte.

Secrétaire de séance : Mme Marie-Gabrielle Carré.

Date de la convocation : 26 septembre 2024.

Nombre de membres en exercice : 17	Présents : 13	Excusés : 3	Absents : 1	Votants : 16
------------------------------------	---------------	-------------	-------------	--------------

**ACTION SOCIALE**

**AIDES SOCIALES**

- **CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE : attribution d'aides facultatives**

Après avoir entendu le rapport de l'assistante sociale,


Sur proposition de Madame la Présidente,

**Le Conseil d'administration,**  
**Après en avoir délibéré, à la majorité (15 votes pour et 1 vote contre),**

**DECIDE** l'attribution de secours financiers, pour des familles Clissonnaises, d'un montant maximal de **256,41 €**, suivant le tableau annexé à la présente délibération,

**DIT** que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

**Marie-Gabrielle Carré**  
Secrétaire de séance



**Laurence Luneau**  
Présidente



Délibération certifiée exécutoire compte tenu de :

- sa télétransmission en Préfecture de Nantes le **02 OCT. 2024**

- son affichage le **07 OCT. 2024**

Accusé de réception en préfecture  
044-264401555-20240930-DEL-240906-DE  
Date de télétransmission : 02/10/2024  
Date de réception préfecture : 02/10/2024